

SYSTÈME D'INNOVATION AGRICOLE

Guide stratégique et pratique de conseil agricole

Amadou Ndiaye

Avril 2018

Harmattan Sénégal

<http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=59447>

Préface

Dr Patrice Djamen

Lorsque Dr Amadou Ndiaye m'a sollicité pour rédiger cette préface, je n'ai pas hésité un seul instant à répondre favorablement. Certes, je me suis senti honoré par sa requête. Mais j'ai été davantage marqué par la contribution potentielle du présent manuel aux efforts nécessaires pour rendre les services de conseil agricole plus compatibles avec la réalisation du développement agricole durable en Afrique de l'Ouest et du Centre.

D'emblée, je voudrais souligner que je suis de ceux qui pensent que le concept de conseil agricole devrait de plus en plus être utilisé et remplacé progressivement et par absorption celui de vulgarisation agricole. Cette option repose sur le constat que le concept de vulgarisation agricole longtemps usité par les acteurs du développement agricole, est de plus en plus mal connoté et souvent réduit au simple transfert de technologies. Aujourd'hui encore, les producteurs agricoles ont toujours besoin d'avoir accès aux technologies pour développer leurs activités. Mais, cela ne me semble pas le plus important pour satisfaire les nouvelles demandes et réussir la transformation agricole tant pronée par les politiques agricoles actuelles.

Mes différentes activités dans les systèmes d'innovation agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre au cours des deux dernières décennies m'ont permis de constater des changements progressifs et l'évolution dans les priorités des demandes des producteurs. Sauf erreur majeur d'appréciation, j'ai remarqué que l'agriculture de subsistance domine encore, mais les producteurs sont de plus en plus connectés aux marchés, et cherchent davantage à améliorer leurs pratiques de gestion. Les défis et les changements qu'ils doivent affronter sont de plus en plus complexes. Ils n'acceptent plus d'être considérés de simples bénéficiaires. Ils se présentent comme des réels acteurs à qui un rôle prépondérant doit être accordé dans la formulation et l'expression des demandes d'appui, mais aussi et surtout dans le développement et le choix final des solutions. Ils reconnaissent bien entendu qu'ils ont besoin d'éclairage pour le choix et la mise en œuvre efficiente de leurs décisions. Ces nouvelles exigences ne peuvent être satisfaites que par le conseil agricole, compris ici dans le sens de ses quatre fonctions à savoir la facilitation des processus, l'aide à la décision, la connexion aux informations et connaissances pertinentes et, le développement des capacités.

Ces quatre fonctions font du conseil agricole l'un des déterminants majeurs des performances des systèmes d'innovations agricoles. Mais leur effectivité dépend en grande partie de la capacité de ceux qui sont chargés de les opérationnaliser, c'est-à-dire des conseillers agricoles. Cette réalité universelle a d'ailleurs incité le Forum mondial pour le conseil agricole (GFRAS) à développer un document de référence intitulé le *Nouveau Conseiller Agricole*. C'est un document d'orientation et de principes qui met en évidence les grands besoins en termes de profils et de compétences des conseillers dans le contexte actuel. Il souligne les ajustements nécessaires aux niveaux organisationnel et de l'environnement institutionnel et politique pour garantir les performances des conseillers agricoles.

Le manuel commis par Dr Ndiaye s'inscrit dans une optique similaire avec une réflexion développée à partir des éléments du contexte sénégalais, mais avec une portée générique pour nombre des pays francophones d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Dr Ndiaye part du constat que les défis et les changements dans le secteur agricole exigent que le conseiller agricole soit plus outillé afin d'être à la hauteur des attentes. S'appuyant sur sa propre expérience antérieure de conseiller agricole, Dr Ndiaye avec du recul

rappelle quelques grands principes et règles méthodologiques pour la conduite du métier de conseiller. Il souligne que la performance du conseiller agricole peut être contrainte par les orientations et les caractéristiques de l'organisation qui l'emploie et, les éléments de l'environnement d'intervention. J'ajouterai également le profil des producteurs et leurs capacités à participer effectivement et de façon décomplexée à un processus intéragit de diagnostic et de développement des solutions avec le conseiller agricole. C'est pour cela qu'il est souhaitable que la présente réflexion pour l'amélioration du travail du conseiller agricole soit complétée par des initiatives similaires sur les autres composantes ou facteurs qui influencent ou déterminent la performance du conseiller agricole.

De bonnes connaissances en sciences biologiques ou en communication pour le développement ne sont pas suffisantes pour devenir un conseiller agricole. Déjà qu'une typologie des conseillers agricoles est nécessaire eu égard à la diversité de la demande, des pays comme l'Afrique du Sud se sont déjà engagés dans cette voie. Mais le message que je voudrais relever ici et que Dr Ndiaye développe également bien dans son guide stratégique et opérationnel du conseiller agricole est double. Premièrement, les attentes vis-à-vis du conseil agricole deviennent énormes, complexes et évolutives. Le conseiller agricole doit avoir des capacités adaptées en conséquence. Il ne s'agit pas seulement de compétences techniques et de gestion de connaissances, mais aussi de savoir-être. Deuxièmement, la formation de conseiller agricole doit être plus formalisée avec notamment le développement des curricula intégrant harmonieusement les différentes disciplines et garantissant l'adéquation des compétences avec les exigences du monde professionnel.

Ce guide stratégique et opérationnel écrit par Dr Ndiaye est un appel à mieux considérer et reconnaître le conseil agricole comme une activité professionnelle, et qui en tant que telle exige un profil bien précis. L'exigence porte aussi sur des compétences, des aptitudes, des postures et des connaissances qu'il faut pouvoir acquérir, affiner y compris par le billet de la pratique et des recyclages fréquents, et surtout actualiser pour permettre au conseiller agricole de rester pertinent et efficace dans ses interventions. C'est dans cette optique que Dr Ndiaye plaide pour que le conseil agricole soit intégré de façon plus claire comme une des options des filières de formation académique et professionnalisante, mais également comme thématique importante d'investigation au niveau des centres de recherche agricole. Cette évolution aiderait les facultés ou les écoles d'agronomie d'Afrique francophone à rattraper le retard sur leurs homologues des pays anglophones, en mettant en place des spécialisations en conseil agricole dans les cursus de formation LMD. Cela serait un complément important et opportun aux filières de productions végétales, de productions animales, d'économie rurales et d'autres sciences agricoles annexes ou connexes.

La mise en place des spécialisations et des programmes de recherche sur le conseil agricole ne doit pas être vue ici comme une fin en soi, mais plus tôt comme un moyen pour garantir qu'un métier crucial pour le développement agricole soit effectivement, et en permanence, à la hauteur des enjeux et défis. Aussi, il me semble fondamental de veiller à ce qu'une fois mis en place, les curricula de formation et les programmes de recherche sur le conseil agricole se renouvellent chaque fois que nécessaire pour être en phase voire anticiper sur les évolutions de la demande. Mon grand vœu est que les collègues de Dr Ndiaye, les conseillers agricoles, les gestionnaires des dispositifs de conseil agricole, la communauté scientifique et éducative ainsi que les responsables des politiques agricoles prennent connaissance de la réflexion et des propositions faites dans ce manuel. Mais il faudrait surtout qu'ils se les approprient, les approfondissent et apportent chacun sa contribution effective à leur mise en œuvre. Ce sera très certainement une contribution déterminante à la réalisation du développement agricole durable en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Dr Patrice Djamen